

Mouthiers sur Boëme

Vivre à

SOMMAIRE

Conseil du 5 octobre.....	p 2
Nouveau permis de construire.....	p 3
Logements communautaires.....	p 3
Morts pour la france.....	p 3
Coups d'oeil sur les chantiers.....	p 4
Liste électorale	p 5
Carnaval sera africain	p 5
Peggy Dihé expose	p 5
Secours populaire.....	p 6
Tennis en forme	p 6
Sentiers de Boëme	p 7
État civil.....	p 8
Agenda novembre-décembre.....	p 8

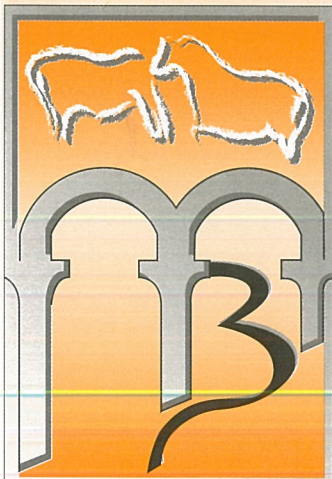


A la prochaine foire aux citrouilles, tous les pots iront...

(Photo Alain Porte)

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 271
NOVEMBRE
2007



JEUNES ET RESPONSABLES

Une réunion a été organisée le 12 octobre à l'initiative de la mairie. Cette rencontre concernait les jeunes de notre collectivité et leurs parents, les animateurs du centre social intercommunal, la gendarmerie et bien évidemment les élus.

Nous avons pu ainsi faire part des divers problèmes vécus au quotidien par les habitants et occasionnés par les jeunes :

- nuisances sonores de jour comme de nuit,
- non respect de l'environnement par dépôts de déchets de consommation,
- dégradations des biens publics et de biens privés, etc...

Il nous a semblé très important de rappeler à nos jeunes que le respect qui leur est dû passe d'abord par le respect qu'ils accordent eux-mêmes aux autres.

Ceci devait être précisé devant leurs parents afin que la prise de conscience puisse se faire au sein de chaque famille.

La gendarmerie a fait part des nombreux appels d'habitants et a rappelé les montants des verbalisations possibles pour les faits reprochés.

Au cours des discussions très fructueuses, notre jeune génération a pu ressentir le malaise provoqué par leur attitude envers les habitants et nous avons ressenti une volonté certaine de modifier cet état de fait.

Nous avons déjà pu constater depuis cette réunion que leur lieu de rencontre et principalement l'abri randonneurs était maintenu dans un meilleur état de propreté.

Il suffit donc de prendre des habitudes simples consistant à :

- ne plus laisser les déchets de consommations sur les divers sites fréquentés,
- ne pas laisser tourner les moteurs des véhicules à l'arrêt (voiture ou cyclo),
- ne pas laisser la radio trop forte, portes du véhicule ouvertes,
- savoir se parler sans crier,
- respecter les aménagements publics à disposition de chacun,
- respecter les personnes et les biens privés

Nous fondons beaucoup d'espoir sur les modifications de comportements à la suite de cette rencontre afin que tous les habitants puissent vivre en parfaite harmonie.

Nous voudrions remercier les parents venus très nombreux à cette réunion et leur préciser que toutes les interventions des élus ne peuvent avoir d'effet si elles ne sont pas appuyées par les familles.

Le maire
Cécile FORGERON

Recensement de la population-rémunération de l'agent recenseur

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'agent recenseur recruté pour le recensement complémentaire de la population du 1er au 15 octobre 2007, une indemnité forfaitaire basée sur le barème du SMIC.

Stationnement véhicule taxi

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation d'une voiture taxi sur le territoire de la commune formulée par Monsieur Bertrand BOISSERIE.

Loyer communal

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation légale de 3,23% (Indice de Référence des Loyers publié par l'INSEE) à l'un des logements communaux concernés, à compter du 1er novembre 2007.

Convention Commune/Association Foncière

Le Conseil Municipal décide de passer une convention entre la commune et l'association foncière de Mouthiers pour le financement de la réfection du chemin des marais.

Réforme des autorisations de construire

Dans le cadre de la réforme des autorisations de construire, le conseil municipal décide de soumettre les travaux de clôture à déclaration préalable.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
JEUDI
6 DÉCEMBRE
à 20 H 30

Appellation de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide de dénommer la salle polyvalente « salle Gilles PLOQUIN » en hommage à l'ancien maire à l'initiative de cette construction. Un lettré mural en grès émaillé sera installé sur la façade de la salle.



Modifications budgétaires

Virements de crédits d'investissement :

- 2111/190 terrain salle de sport + 630,00
- 2118/110 achat de terrains + 361,00
- 2111/110 achat de terrains - 991,00
- Crédits d'investissement supplémentaires en dépenses
- achat ordinateurs + 144,00
- achat photocopieur - 28,00
- bâtiments communaux - 6434,00
- travaux de voirie + 2000,00
- travaux en régie + 31703,00
- cuisine salle des fêtes - 20000,00
- club house foot - 6446,00
- poteau incendie + 2261,00
- espace jeux enfants - 1450,00
- Crédits d'investissement supplémentaires en recettes
- subvention travaux église + 1750,00
- Crédits de fonctionnement supplémentaires en dépenses
- petit équipement + 170,00
- entretien bâtiments + 500,00
- voies et réseaux + 2813,00
- entretien autres biens + 1510,00
- intérêts emprunts + 1450,00
- intérêts moratoires + 20,00
- honoraires + 1600,00

- frais d'actes + 1680,00
- cotisations FNAL + 60,00
- cotisations CDG + 330,00
- personnel non titulaire + 18200,00
- cotisations URSSAF + 4500,00
- cotisations retraite + 700,00
- cotisations ASSEDIC + 1000,00
- Crédits de fonctionnement supplémentaires en recettes
- remboursement sur charges
- sécurité sociale + 2830,00
- immobilisations corporelles + 3633,00
- immobilisations corporelles + 28070,00
- Modifications budgétaires service assainissement
- Virements de crédits de fonctionnement
- crédits à ouvrir compte 6226 honoraires + 5 000,00
- crédits à réduire compte 023 virement à la section d'investissement - 5000,00
- Modifications des crédits d'investissement
- compte dépenses 2313/014 travaux avenue du 24 août - 5000,00
- compte recettes 021 opérations financières - 5000,00

Contrat emploi tremplin

Le conseil municipal décide de demander conjointement avec le SCM section football la création d'un contrat emploi tremplin dédié à l'école de foot, à l'entretien des installations sportives et de la salle omnisports, auprès de la Région Poitou-Charentes qui apporterait son aide pour le financement du poste à raison de 3 versements sur 3 ans de 13000,00, 10000,00 et 10000 €.

SACS JAUNES
à sortir MERCREDI SOIR

Pour être collectés le JEUDI
8 et 22 NOVEMBRE
dans le bourg et La Rochandry,

15 et 29 NOVEMBRE
dans les villages

Le permis de construire reste obligatoire pour la réalisation des constructions neuves, ainsi que pour certains travaux exécutés sur des constructions existantes. Il reste également obligatoire pour certains changements d'usage.

Les délais de traitement des demandes sont les suivants : un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire des maisons individuelles, et trois mois pour les permis des autres constructions (professionnelles, commerciales, agricoles, etc.). Une majoration de ces délais pourra être accordée si des consultations spéciales sont imposées (par exemple celle de l'architecte des Bâtiments de France lorsque le pro-

jet se trouve en zone de monument historique comme c'est le cas pour le bourg).

Les délais commencent à courir quand le dossier est complet.

En cas de délivrance d'une autorisation de construire sur la base d'un dossier incomplet, celle-ci sera illégale et pourra être retirée par la mairie ou être annulée plus tard par le juge.

Les demandeurs auront tout intérêt à bien veiller à la fourniture d'un dossier complet au risque d'être propriétaire d'une maison construite "sans permis".

Les conséquences pourraient être lourdes (poursuites pénales, civiles, vente et assurance difficiles



MORTS POUR LA FRANCE

1914
BOITEAU Georges
DUCASSE Louis
GAUTHIER Jean-Marie
GUICHARD Abel
JUGE Léonide
LANDAIS Octave
MARANDAT Félicien
MESTRAUD Léon
NEBOUT James
NEVEU Jean-Baptiste
RENON Ernest
ROY Raymond
VIDEAU Roger

1915
BLANLEUIL Louis
BOURDAIS Roger
BOUVIER Fernand
DESMAZEUD Pierre

DUBOIS Jean
DUBOIS Roger
FORGEAT François
GUICHARD Maurice
LACOUTURE Pierre
LEBOEUF Ferdinand
MAURIN Ambroise
MAZEAU Georges
RICHARID René
SIMONNET Ambroise
TERRADE François
TOUZAIN Henri
VIDEAU Charles

1916
DECLIDE Louis
GACHINOIS René
JUGE Albert

1917
BOUVIER Aristel
DUBOIS Eugène
FRESSIGNAC Paul
LERME Victor
PRIVAT Jean

1918
ALEXANDRINE Camille
BOITEAU Gaston
BOURDIN Louis
CRASSAT Gabriel
LAMOTHE Louis
LAMOUCHE Raoul
LIMERAT Raymond
MEUNIER Marcel
ROY Gaston
SIMONNET Augustin
SIMONNET Marcel
VARACHE Camille

Récents et individuels, tels sont les caractéristiques principales des logements dans la communauté de communes.

Selon une étude réalisée par la cellule habitat de la DDE*, peu de résidences sont dites secondaires, dans la communauté.

En effet, 92 % de ces logements servent de résidence principale (84 % pour le département) et sont principalement occupés par leurs propriétaires (ou accédant à la propriété) pour 83 %.

Par comparaison avec le parc départemental, celui de Charente-Boëme-Charraud, apparaît comme plus récent : 34 % des logements ont été construits avant 1948 (52 % en Charente).

L'habitat communautaire se différencie également de la moyenne charentaise par la faible proportion de logements en collectif, 2 % contre 17 %. Par ailleurs, la part de logements vacants demeure élevée pour des communes périurbaines, 6 % pour CB C, 10 % pour la Charente.

L'étude met également en évidence qu'une proportion importante des ménages résidant dans nos cinq communes disposent de revenus ne dépassant pas les plafonds permettant l'accès aux logements HLM. Ainsi, 60 % des propriétaires ou accédants sont dans cette situation, 65 en Charente.

Les locataires logés dans le parc privé sont aux 3/4 au niveau des plafonds HLM.

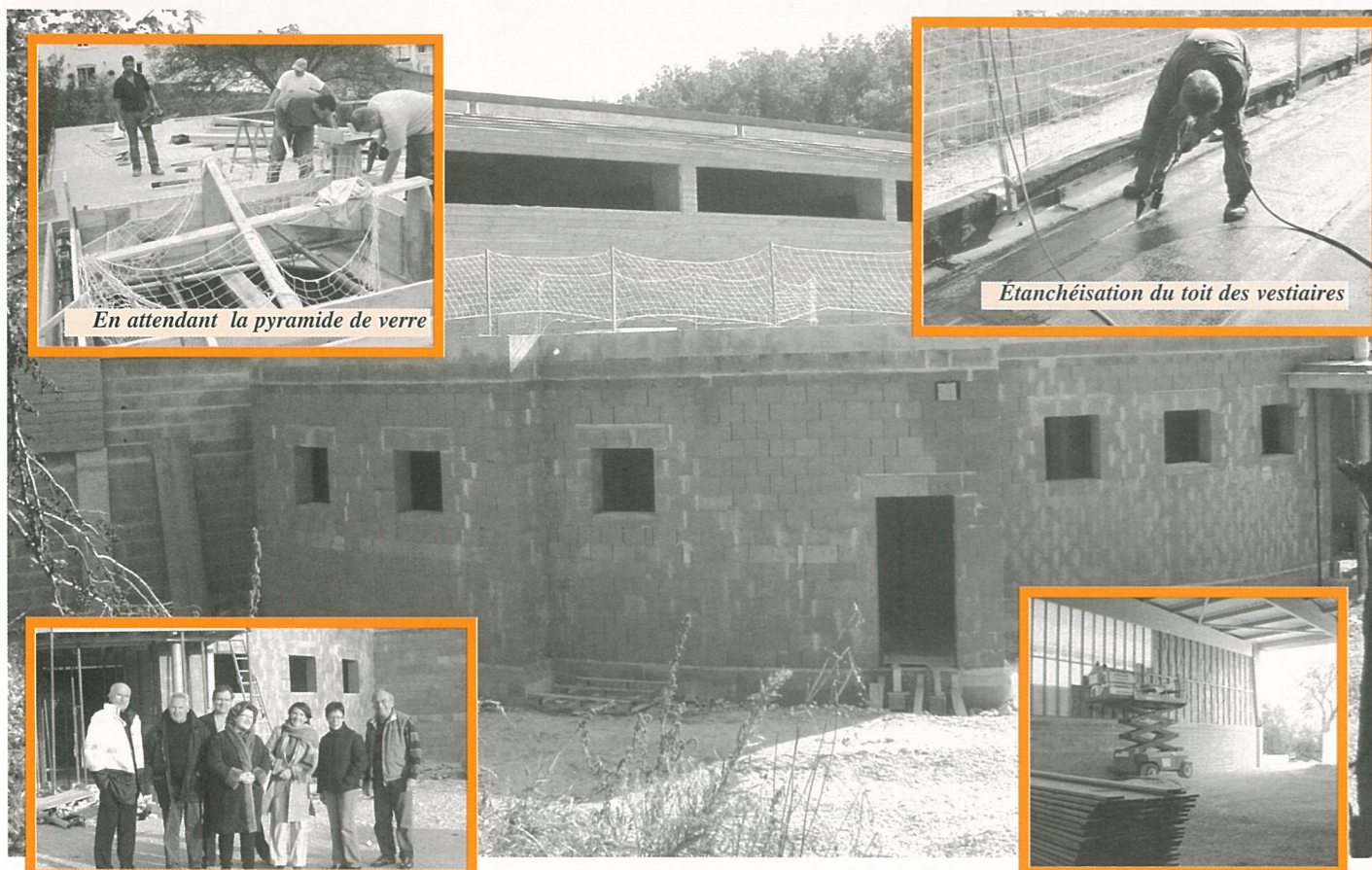
L'étude s'intéresse également au confort des logements et note que 22 % d'entre eux ne disposent pas de l'ensemble des éléments de confort, 6 % en étant totalement dépourvu.

Chacun l'aura remarqué personnellement : au cours des dernières années de nombreuses constructions neuves ont vu le jour dans nos communes. Cette observation est confirmée par les statistiques intégrées dans l'étude : entre janvier 2000 et juin 2007, ce sont plus de 650 logements qui ont été construits augmentant le parc de 16 %. 129 d'entre eux l'ont été dans notre commune.

Enfin, la faiblesse la plus évidente du parc de logements de Charente-Boëme-Charraud réside dans le faible nombre de logements à loyer maîtrisé ; à peine 2 % de nos logements sont issus du parc HLM (10 % en moyenne charentaise).

* Direction Départementale de l'Équipement

COUPS D'OEIL SUR LES CHANTIERS



En attendant la pyramide de verre



Étanchéisation du toit des vestiaires



Aux drains où vont les choses, la nouvelle station d'assainissement pourra entrer en service à la fin du mois ! (Photo Alain Porte)



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2007 pour une prise d'effet au 1er mars 2008.

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique ; elle doit se faire en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2008, l'inscription est en principe automatique ; toutefois nous leur conseillons de se rapprocher de la mairie afin de vérifier si tel est le cas.

Les prochaines élections auront lieu les 9 et 16 mars 2008 pour les élections municipales et cantonales.

CARNAVAL 2008 SERA AFRICAIN

Le thème est choisi : « L'Afrique »

Il aura lieu
samedi 15 mars à Mouthiers.

Notre but est que le Carnaval soit le plus festif possible. Des ateliers de fabrication (masques, grosses têtes, échasses) et de percussions avec djembé, se mettront en place à partir de décembre ouverts à tous.



Réunion d'organisation de Carnaval 2008 le mercredi 28 novembre à 20 h 45 au Centre Social.

Tél. contacts
05.45.67.84.38
05.45.65.31.89

Les monastériens désireux de participer à cette préparation sont invités.

M.J.C.

7 décembre à 18 h 30 à la MJC

Assemblée Générale suivie d'un buffet et d'un spectacle gratuit à 21 h - Ouvert

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL
www.cc-charente-boeme-charraud.fr

ATHLÉTISME

Comme tous les ans, l'A.J. Montmoreau vous convie à un entraînement le dimanche matin 25 novembre, ouvert à toutes les personnes qui veulent courir en groupe; nous proposerons 3 circuits allant de 5 à 15 km, sur route

et en sous-bois si le terrain le permet.
Lieu de regroupement : stade de Mouthiers
heure : 9 h 30
Pour tous renseignements : 05.45.67.97.62

Peggy DIHÉ
expose
à la M.J.C.



du 18 novembre
au 2 décembre

MARDI 13 NOVEMBRE

à 20 H 30 à la MJC

« La vengeance dans la peau »
avec Matt DAMON



LE SECOURS POPULAIRE VOUS REMERCIE

Depuis notre dernier appel nous avons reçu de nombreux colis de vêtements : nous vous en remercions. Lors de la Journée du 7 octobre l'Association des Commerçants de Mouthiers nous a permis de nous installer sur le Champ de Foire, (photo ci-contre) et ainsi vous avez pu constater que les vêtements pour enfants que nous proposons à l'achat étaient d'excellente qualité, pour un prix très modique.

Le **24 novembre prochain**, le Conseil Local des Parents d'Elèves organise une bourse aux jouets ; il a accepté que le Secours Populaire se joigne à cette fête pour une vente de Noël. Si vous voulez déposer des objets relatifs à Noël (sapins, guirlandes, boules..) des peluches, des jeux de société ou autre, n'hésitez pas à nous appeler au **05 45 67 98 06**.



Toutes ces manifestations auxquelles le Secours Populaire participe n'ont qu'un objectif : lui donner les moyens financiers nécessaire pour intervenir auprès des familles qui connaissent de graves difficultés.

En résumé, vos dons matériels sont nécessaires mais sans acheteurs nous ne pourrions assumer notre mission d'aide.

Venez fouiller dans notre « magasin » au **57 rue de la Boème**

- **Lundi 19 novembre de 14h à 16h**
- **Samedi 1er décembre de 14h à 16h**
- **Lundi 17 décembre de 14h à 16h**

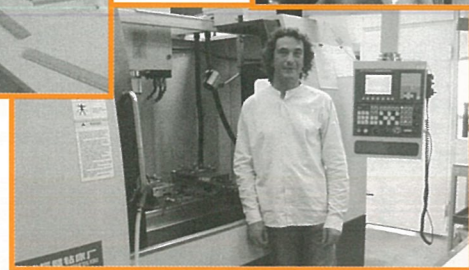
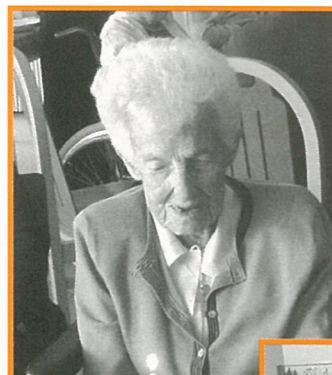
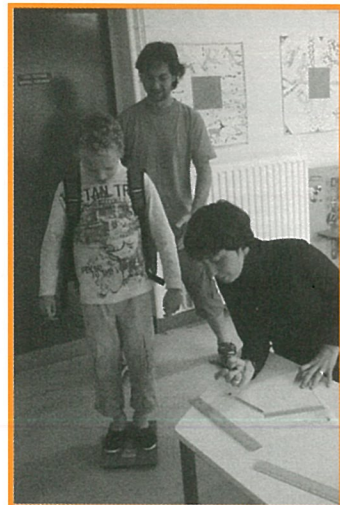
Rendez vous exceptionnel le 24 novembre à la Salle Polyvalente

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
3-4 nov	Traversée de l'île d'Oléron (infos et inscriptions au 05.46.36.09.03 – inscriptions avant le 1er octobre)			St Denis d'Oléron Boyarville le château d'Oléron		26
dim 11 nov	Annie et Guy 05.45.67.93.54	13 h	Saint-Brice	Aire de loisirs	14 h	13
sam 17 nov		8 h 30	journée entretien et balisage			
dim 25 nov	Bernard et Maryvonne 05.45.25.08.16	13 h 15	Fontenille	parking du stade	14 h	9
dim 9 déc	Alain et Bernard 05.45.67.83.24	13 h 30	Angoulême	parking à droite sortie nord du tunnel	14 h	9

LA VIE D'OCTOBRE EN IMAGES



**AU PLUS PRES DE VOUS,
LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MOUTHIERS**



RANDONNÉES DU MERCREDI
environ 2 heures à allure tranquille.
Départ à 14 heures place du champ de foire
14 et 28 NOVEMBRE
12 et 26 DECEMBRE

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :
www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

19 septembre : Claire PARÉDÉ la Grande Coudre
26 septembre : Lola LE BAIL 7, rue de l'église
9 octobre : Zoé BRÉGIER 67 bis, rue de la Boème

DÉCÈS

29 septembre : Henriette DEVIGE veuve SAVIN 3, rue de l'église
1er octobre : Renée LEBEAU veuve FERRANT Foyer résidence
3 octobre : Henri RICHÉ Foyer résidence
3 octobre : Gérard PLOQUIN Grandchamp
16 octobre : Jean PELLET route de la côte à Bournet

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

- 11 : commémoration de l'armistice
- 24 : journée bourse aux jouets à la salle polyvalente par l'association des parents d'élèves
- 24 : soirée jeux à la salle polyvalente par l'association des parents d'élèves
- 24 : journée braderie au local secours populaire par le Secours Populaire et le centre social
- 30 : fermeture de la pêche dans les étangs communaux

DECEMBRE

- 1er journée ateliers en fête à la MJC par le centre social
- 7 : AG de la MJC à 18 h 30 à la MJC
- 8-9 : repas cercle des aînés à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

portera le n° 272. Il sera le dernier de l'année 2007 (Bon sang que ça passe vite !) Les articles et annonces des associations et particuliers ainsi que le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre**. Les activités prévues jusqu'au 15 janvier 2008 pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Futurs carrosses de marque Citrouïen...



Artistes et artisans des automnales



Le goût des autres... aliments, une affaire d'éducation

(Photos Alain PORTE)